



| | | |
|--------------|--------|----|
| 5.00 crédits | 30.0 h | Q1 |
|--------------|--------|----|

| | |
|---|---|
| Enseignants | Vanderborgh Yannick ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Bruxelles Saint-Louis |
| Préalables | <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i> |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et comprendre les principales théories de la justice distributive, ainsi que leur pertinence pour l'analyse économique normative • Mémoriser les principes et concepts mobilisés par ces différentes théories • Comparer ces théories afin d'en évaluer les avantages et inconvénients respectifs • Appliquer ces théories à l'analyse et l'évaluation des politiques publiques et des comportements économiques concrets • Construire une argumentation éthique cohérente en distinguant jugements de fait et jugements de valeur |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | L'examen est écrit. Les questions portent sur l'ensemble de la matière vue au cours (auteurs, théories, faits historiques, etc.) et, le cas échéant, sur le contenu des lectures obligatoires. Pour les informations détaillées sur les modalités d'examen et des exemples de questions, les étudiants doivent impérativement consulter les modalités d'examen affichées sur Moodle. |
| Méthodes d'enseignement | <p>Le cours magistral prend la forme d'exposés par le professeur, appuyés par une présentation Powerpoint et quelques vidéos. Les diapositives Powerpoint sont rendues disponibles via Moodle. La participation active des étudiant.e.s est encouragée, spécialement lorsque des questions économiques concrètes sont abordées. L'assistance au cours est fortement recommandée.</p> <p>En outre, les étudiant.e.s sont éventuellement amenés à lire des articles ou un ouvrage lié à une (ou plusieurs) section(s) du cours. Le cas échéant, ces lectures obligatoires font partie intégrante de la matière d'examen.</p> |
| Contenu | <p>Après une introduction générale portant sur l'éthique économique contemporaine, chaque section du cours comporte une présentation détaillée des principales perspectives éthiques, qui sont autant que possible appliquées à des questions économiques concrètes. Parmi les questions traitées au cours peuvent notamment figurer : - Est-il légitime de taxer les plus productifs pour transférer des ressources aux moins productifs ? - Faut-il verser une partie de nos revenus aux ONG d'aide au développement ? - Peut-on imaginer la création d'un revenu universel et inconditionnel ? - L'entreprise a-t-elle une responsabilité sociale ? Ces questions peuvent être traitées au travers d'une seule perspective éthique, mais aussi en mobilisant plusieurs des théories présentées au cours. Les étudiant.e.s sont en effet invité.e.s à confronter ces théories pour aboutir à une forme d'« équilibre réfléchi » à leur sujet.</p> <p>Les principales sections du cours sont (sous réserves de modification) les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction générale : l'éthique économique contemporaine - L'utilitarisme - La méritocratie - Le marxisme - Le libéralisme - L'éthique libérale-égalitaire |
| Faculté ou entité en charge: | ESPB |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|---------|---------|------------------------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Bachelier en sciences économiques et de gestion | ECGB1BA | 5 | BECGE1110 ET BECGE1111 |  |
| Bachelier : ingénieur de gestion | INGB1BA | 5 | BECGE1110 ET BECGE1111 |  |